

COMMUNE ALMONT LES JUNIES

**PROCES VERBAL du
CONSEIL MUNICIPAL**

Vendredi 24 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mars à 20h30 ;
Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie d'ALMONT LES JUNIES, sous la présidence de Monsieur Bruno CAVIGNAC, Maire.

Présents : M. RICCI Hervé - Mme GRIALOU Christine - M. RAYNAL Patrick - M. BOUTARIC Hervé - M. MALASSET Philippe - M. ROLS Lionel - Mme TRAYSSAC Carole - M. KRAEUTLEIN Ludovic - LAQUERBE Olivier – M. MALASSET Philippe - Mme ROUQUETTE Magali

Absent-Excusé : -

Date de convocation et d'affichage : 17.03.2023

M. LAQUERBE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

LISTE DES DELIBERATIONS

- Vote compte administratif 2022
- Approbation compte de gestion 2022
- Délibération affectation du résultat 2022
- Vote budget 2023
- Vote des taxes directes locales 2023
- Passage à la nomenclature M57 – Mise en place de la Fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement
- Modification horaire poste Adjoint administratif

I) APPROBATION DU PROCES VERBAL du 24/02/2023

Sans observation, le procès-verbal de la réunion du 24 février 2023 a été approuvé à l'unanimité.

II) BUDGET COMMUNAL

✓ VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 :

Chaque conseiller municipal a reçu le compte administratif du budget communal. Il est conforme au Compte de Gestion tenu par la Trésorerie de Decazeville.

<u>Budget Commune</u> :	<i>Section de fonctionnement</i>
Total recettes :	498 947.94 €
Total dépenses :	351 577.61 €
Résultat de clôture :	147 370.33 €
	<i>Section d'investissement</i>
Total recettes :	118 232.03 €
Total dépenses :	101 426.89 €
Résultat de clôture :	16 805.14 €

✓ AFFECTATION DU RESULTAT :

	Fonc.	Invest.	Total
Résultat de l'exercice	147 370.33	16 805.14	164 175.47
Report excédents ou déficits antérieurs	265 352.86	38 787.35	304 140.21
Restes à réaliser	-	- 426 590.00	- 426 590.00
RESULTAT CUMULE	412 723.19	- 370 997.51	41 725.68

Le compte de gestion dressé par le trésorier de Decazeville est conforme aux écritures de la commune. Après lecture des comptes, M. le Maire quitte la séance. Le compte administratif est voté à l'unanimité.

✓ VOTE BUDGET COMMUNE :

Le budget est voté par chapitre.

La proposition donnée aux conseillers sera modifiée s'il y a lieu, après vote des taux et ajustement des crédits de la section d'investissement.

La section de fonctionnement est équilibrée à 532 813.56 €

Le virement à la section d'investissement s'élève à 153 137.17 €

La section d'investissement s'équilibre à 713 476.51 €

Le budget primitif communal est voté à l'unanimité.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le passage à la nomenclature M57 avec mise en place de la Fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement.

III) VOTE DES TAXES

Monsieur le Maire propose de voter les taux de Taxe Foncière Bâtie, Taxe Foncière Non Bâtie et Taxe d'Habitation pour résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote les taux des taxes directes locales pour 2023 comme suit :

- TFB (identique à 2022) = 36.17 %
- TFNB (identique à 2022) = 109.41 %
- TH (gelée depuis 2019) = 9.54 % (uniquement résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale)

Le produit attendu des taxes à taux voté s'élève à 179 639€.

La totalisation des ressources fiscales prévisionnelles s'élève à 158 662€.

IV) MODIFICATION HORAIRE POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF

Monsieur Le Maire présente la demande d'un agent administratif qui souhaite modifier son temps de travail hebdomadaire. IL précise qu'une délibération ainsi qu'un arrêté sont nécessaires.

Le conseil Municipal entend cette demande, et accepte à l'unanimité le modification horaire hebdomadaire de 20h à 18h.

V) DOSSIER TRAVAUX VOIRIE 2023

Un point est fait sur les travaux voirie pour l'année 2023.

Les travaux seront donc effectués sur La Mole Haute (carrefour d'accès à l'hangar de la Cuma), La Gineste (de l'hangar agricole à l'entrée de la Gineste au carrefour de Lestrade), Lestrade (du carrefour de la Gineste-Lestrade à la sortie de Lestrade), La Borie (sortie de Ginouillac vers la Borie) et M2A, pour un montant total de 50 063 € HT.

VI) QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire indique que suite à la commémoration du 19 mars dernier, il est forcé de constater que nos anciens ont de plus en plus de mal à porter les drapeaux et qu'il serait bon de trouver des volontaires pour les porter.
- Monsieur le Maire indique qu'une réunion est prévue le 11 avril prochain avec GETUDE et AVEYRON INGENIERIE pour lancer les appels d'offres sur les travaux du carrefour de l'Etoile et définir les subventions possibles au niveau Département.
- Monsieur le Maire expose qu'une demande de volet a été faite par la locataire du T2 de la grange de Ginouillac. Un devis a été validé à l'entreprise Marragou.
- Monsieur le Maire indique qu'il a relancé Aveyron Habitat concernant la maison Molénat de la Place. Ces derniers ont lancé le projet et 3 maîtres d'œuvres vont être consultés.
- Monsieur le Maire précise que Monsieur Didier CAVAROC a fait une demande de stage de 15 jours au service technique sur la période du 3 au 14 avril 2023.
- Monsieur le Maire annonce que plusieurs vols chez des particuliers ont eu lieu sur la commune dernièrement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00.

Le Président

Le Secrétaire de séance